CONSEILS DE QUARTIER

Compte rendu du bureau du Conseil de Quartier du Canal du 10 janvier 2019

Diffusion
Membres du conseil de quartier
Auditeurs libres
Cabinet du Maire (chef de cabinet et secrétariat)

Informations
http://blog-port-sud.fr/

Présents
Christine Arod (représentante Caracole), Pascale Fine, Veronique Font, Dominique Gilbon, Claude Griet (conseillère municipale référente du CQ), Aurélie Guilhot, Bernard Hoarau (webmaster), Jean-Pierre Julou, Fabienne Landry, Bruno Lazare (coordinateur), Jean Lubac, Jean-Claude Marcou, Jean-Jacques Meric (coordinateur adjoint), Xavier Pinon

Agathe Leguevel (auditeur libre)
Joël Feraud (habitant présentant son dossier)

Absents
Martine Aguera, Dominique Brière, Pauline Dournaux, Claire Garcia, Julien Laurent, Valérie Letard (conseillère municipale référente du CQ), Annick Pol, Pierre Vielcanet (représentant Réseau Brassens)

	Décision / action
1/ Question d'habitant (Joël Feraud): aménagement municipal pour le contournement piéton de la résidence Côté Canal 1 (ch de Mange Pommes) (voir PJ) Ce contournement avait été envisagé avec M Lubac et Mme Faivre lors d'une visite préliminaire et préparatoire à la rétrocession de l'ancienne parcelle de la résidence à la municipalité (en 2014/2015 a priori). L'idée était que la Mairie puisse bénéficier du passage piétonnier déjà réalisé et faisant partie de la rétrocession, en orientant et aménageant le passage des personnes sur le canal EP couvert (propriété communale) qui chemine jusqu'au chemin de mange pommes. Souhait de la résidence de relancer le projet.	CQ très favorable à cet aménagement Claude Griet : Point avec les élus concernés sur l'avancement de l'aménagement du passage
2/ Balayage de la liste d'actions et de points ouverts les dernières années par le CQ et non clôturées Sur les 21 actions ouvertes nous avons décidé d'en clôturer quatre. Sur les 17 restantes, les actions 4,18, 24, 29, 38, 51, 54 et 57 doivent faire l'objet d'une réunion d'instruction avec les services techniques Gestion des actions : le chef de cabinet du Maire, M Givaja nous demande d'utiliser l'espace citoyen sur le site de la commune. Cette application se révèle inadaptée pour le traitement de certains problèmes complexes soulevés par les CQ et notamment ceux nécessitant une concertation.	Voir synthèse en PJ SICOVAL / Mairie : informer les CQ en amont des travaux prévus (ce qui n'est pas fait aujourd'hui) Mairie : Gestion des actions à mettre à l'ODJ d'une prochaine réunion de concertation avec la Mairie.
3/ Protocole participation citoyenne (voir PJ) La mairie de Ramonville a signé avec l'Etat en septembre dernier un « protocole de participation citoyenne ». L'objectif de ce protocole est	Les membres qui le souhaitent : participation

d'améliorer l'efficacité de la gendarmerie. A ce titre il est prévu d'identifier des citoyens référents au sein des CQ. Le rôle de ces personnes sera de sensibiliser aux bonnes pratiques de prévention les habitants et symétriquement de faire remonter aux forces de l'ordre tout élément pouvant intéresser les services de la gendarmerie. Une réunion de présentation est prévue le 13 février à 18h30 salle du conseil municipal, ouverte à tous les membres des 3 CQ afin de donner une vision claire des enjeux de ce processus (JJ Méric présent). Le représentant du CQ du Canal sera formellement désigné après cette réunion du 13 février.	à la réunion de présentation du protocole du mercredi 13 février à 18h30 en mairie, salle du Conseil municipal
4/ Validation calendrier 2019 (réunions et temps forts) Réunions : principe du premier jeudi de chaque mois (hors août) Temps forts : repas de quartier/fête de la musique 15 juin* - cinéma en plein air samedi 31 août – fête de Noël le jeudi 19 dec * Déplacer le Café Bricol qui était prévu le même jour (Christine Arod)	Voir calendrier en PJ Pascale et Aurélie : afficher calendrier + CR et ODJ des réunions CQ + points de contact du CQ sur les vitres de la salle de quartier
5/ Démarche DD *En l'absence de Valérie Letard, retransmission de l'échange téléphonique sur le sujet entre Pauline Fabre (chargée de mission DD à la Mairie) et Pascale pour le CQ :* Relance de la démarche DD Thématiques retenues : énergie / eau / déchets / nature en ville / alimentation Projet de créer un conseil DD qui initiera, suivra et évaluera les actions Lancement fin fev / début mars 19 Fin et évaluation : + 1 an Entre ces 2 bornes : groupes de travail sur toutes les thématiques (chacun choisit son(ses) groupe(s). Groupes animés dans un premier temps par la Mairie puis autogérés. Budget possible selon les projets. Membres : techniciens, élus Mairie / entreprises / associations / SICOVAL /SOLEVAL /TISSEO, membres des conseils (de quartier, seniors, économique)	Tous : identifier un référent + suppléant pour le 1er février Mairie : envoi d'une présentation de cette démarche DD
6/ Communication entre membres du CQ - Proposition de créer un groupe email des membres du CQ pour faciliter les échanges et les envois d'informations, sans oublier personne - Proposition de créer une adresse du conseil de quartier du canal d'où peuvent partir des mails (ODJ, CR réunions notamment) - Pour les demandes d'habitants, étant donné l'arrêt des permanences du samedi matin : n'inviter les habitants au CQ que si leur demande a été vue au préalable (et travaillée si elle est délicate). A intégrer dans un ODJ.	Pascale : créer une adresse email de groupe (sous framalistes) et une adresse pour le CQ
7/ Points divers à l'initiative des participants Souhait d'être intégré aux réflexions du PEDT (projet éducatif de territoire) sur la place de l'enfant dans son quartier. Note post réunion :réunion PEDT le mardi 22 janvier à 18h à la Mairie	À suivre dans les prochaines réunions de CQ
8/ point Fête de Noël 2018 autour d'un apéro Auberge Espagnole RAS, le saucisson de Xavier, la tarte de Christine, le boudin de Fabienne et le cake de Bruno étaient trop bons pour discuter ensemble sérieusement. Merci à Caracole pour tout le travail fourni pour la fête de Noël.	
Points encore en suspens : recherche d'un coordinateur pour le CQ	

Prochaine réunion du bureau du CQ le jeudi 7 février à 18h30